

Réf: Dossier 419729

Avis de constitution

SOCIETE « CAM BIOFARM SARL »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE PALMERAIE,
PROGRAMME 4, LOT 900, ILOT 51, VILLA 4, Lot 900, Ilot
51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAM BIOFARM SARL »

Objet :

- COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT
- NEGOCE INTERNATIONAL
- PRESTATION DE SERVICES
- BTP
- HOTELLERIE
- BOULANGERIE, PATISSERIE.

la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE PALMERAIE,

PROGRAMME 4, LOT 900, ILOT 51, VILLA 4, Lot 900, Ilot 51

Dirigeant(s) M MESSINA BASILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06336 du 27/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38849/GTCA/RC/2025 du 27/06/2025

